

Mettre un pied dans le monde du travail français et européen pour les étudiants « extra-communautaires » : la nationalité comme barrière à l'emploi – quels statuts alternatifs?

Une **conférence d'Emine Ametshaeva**, Université de Nantes

Le **7 décembre 2017**, de 12h à 13h30, au DES-3241 (pavillon J-A-DeSève)

La présentation de la contribution est organisée en deux parties. La première partie cherche à définir la **population cible, les étudiants étrangers**, en tant que catégorie de migrants bien particulière pour **le cas de la France**. Leur positionnement sera analysé du point de vue de la politique migratoire du pays, mais aussi dans la perspective de la théorie de « fuite des cerveaux ». L'explication du fonctionnement de la barrière administrative permettra de comprendre la sous-représentativité de cette population dans le monde du travail. La seconde partie vise à juxtaposer les résultats des études officielles en matière de la **difficile intégration professionnelle** des étudiants étrangers avec les résultats de nos propres investigations. Deux hypothèses seront ensuite formulées et mises à l'épreuve. La première cherche à démontrer que « le **cadre législatif rigide** à l'égard de l'embauche des anciens étudiants extra-communautaires détermine leur positionnement à mi-chemin entre les nationaux et les autres groupes d'immigrés ». La deuxième illustre que « **pour réduire les inégalités** d'accès à l'emploi d'ordre administratif, les représentants de la population cible cherchent à s'intégrer professionnellement à travers les **statuts autres que "salarié"** ».

Doctorante au laboratoire LEMNA, l'Université de Nantes, **Emine Ametshaeva** poursuit sa recherche consacrée aux questions de Gestion de la Diversité dans les entreprises françaises dans le cadre de leur engagement dans la politique RSE (responsabilité sociale de l'entreprise). L'attention particulière est accordée au cas des étrangers en provenance de l'extérieur de la Communauté européenne et les voies optimales de leur intégration socioprofessionnelle. La pertinence de la formulation *intégration socioprofessionnelle* s'explique par le fait que les aspects professionnel et social apparaissent indissociables pour la question de recherche. Les théories fondatrices de la RSE, et particulièrement celle des Parties Prenantes, sont mobilisées pour comprendre les facteurs volontaires et contraignants déterminant la nature de l'engagement responsable de l'entreprise.